

## Le Collectif Enfance 31

Depuis 2015, un regroupement de professionnels du champ social, éducatif, médico-social, juridique et socio-culturel syndiqués ou non-syndiqués de l'enfance se mobilise au sein du Collectif Enfance 31 pour faire face aux différents constats alarmant concernant la prise en charge sur les questions de la santé et de la protection des mineurs sur le territoire de la Haute-Garonne.

## Comment venir à l'Ifrass...

2 bis, rue Emile Pelletier - BP 44777  
31047 Toulouse cedex 1

### en transport en commun

Métro - Ligne A : arrêt BASSO CAMBO

Traverser le parking du Géant Casino en direction de la CARSAT - Prendre la rue G. Vivent pour déboucher sur la rue Emile Pelletier

### en voiture H9FW+53 Toulouse

Prendre le périphérique sortie 26 - La Faourette (direction Université Jean-Jaurès) - Au rond-point Charles Fabre prendre l'avenue de Tabar, prendre à droite, rue Daniel Faucher puis sur le Chemin de Lestang prendre la deuxième rue à droite, rue Emile Pelletier

## Comment vous inscrire...

**Participation libre et gratuite sur inscription**

**S'inscrire en ligne**

**INSCRIPTION**



Renseignements : [collectif.enfance31@gmail.com](mailto:collectif.enfance31@gmail.com)

LES DROITS  
DE L'ENFANT

à l'épreuve  
des réalités

**A l'occasion des 30 ans de la CIDE  
le Collectif Enfance 31**

présente

la 2<sup>e</sup> édition des Forums sur l'Enfance  
Amphithéâtre IFRASS - Toulouse

**Vendredi 29 novembre 2019**



Le 20 novembre 1989 était adoptée, par l'ONU, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). La France, parmi les signataires, décide en 1996, de faire du 20 novembre la journée de défense et de promotion des droits de l'enfant. Cette année, la CIDE a 30 ans d'existence donnant ainsi l'occasion, pour nous, professionnels de terrain de faire le constat d'une réalité.

Aujourd'hui en France nous pouvons constater <sup>(1)</sup> :

- Un million d'enfants pauvres
- 19.000 enfants maltraités
- 76.000 enfants en danger dans un contexte familial dégradé et qui menace leur développement éducatif et/ou matériel
- 240.000 enfants placés/pris en charge par les dispositifs de protection de l'enfance
- 85 000 enfants touchés par le saturnisme
- Un record des suicides des 15-24 ans.
- 150 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans aucun diplôme
- 15 000 jeunes ne suivent pas leurs cours alors qu'ils sont inscrits au collège ou au lycée et qu'ils n'ont pas encore 16 ans.
- 15 % des jeunes qui arrivent au collège ne comprennent pas ce qu'ils lisent

Comment les droits fondamentaux présents dans la CIDE sont-ils réellement appliqués ? Bien souvent les professionnels de l'enfance constatent que ces droits fondamentaux sont bafoués, se retrouvant alors démunis pour seulement mettre en œuvre la mission qui leurs sont confiées. Les intervenants de la protection de l'enfance ont longtemps forgé des espoirs autour de la notion du « projet de l'enfant », au sein de la loi de 2007, qui le replaçait au centre des dispositifs. Finalement, ce projet est devenu la justification de l'utilisation des dispositifs : répondre aux objectifs donnés, dans un cadre budgétaire donné...Comment défendre les intérêts des plus vulnérables lorsque des logiques administratives et financières prennent le pas sur l'accompagnement social, éducatif ou de soin ? Les droits de la personne vulnérable deviennent de plus en plus difficiles à défendre ; elle doit montrer qu'elle « mérite » d'être aidée. Il s'agit alors d'affirmer les droits des personnes et même d'en affirmer de nouveaux. Mais quels sont les leviers possibles pour pouvoir enfin oser affirmer de nouveaux droits ? <sup>(2)</sup>

<sup>1</sup> Chiffre UNICEF 2018

<sup>2</sup> En référence au livre « Travail social : Osons affirmer de nouveaux droits » C. Daadouch, V. Cornu, Chronique sociale, 2019

- ❖ Exposition photos réalisée par les étudiants de l'IFRASS.
- ❖ Intermède Radio entre différentes interventions au cours de la journée : animation par l'association OaqAdl [On a Quelque Chose à dire]. Transdisciplinaire, l'équipe de OaqAdl est composée de professionnels issus du secteur de l'éducation, du travail social, des sciences, ou encore de l'univers sonore.
- ❖ Christophe Daadouch, « grand témoin » sera présent toute la journée. Il aura l'occasion d'intervenir dans les ateliers et fera la synthèse du forum en fin de journée.

**09h00** *Accueil des participants*

**09h15** **Ouverture de la journée par le Collectif Enfance 31**

**09h30** **Table ronde « Quand les droits vont de travers » en présence de Christophe Daadouch - Docteur en droit, formateur**

Témoignages de familles, de jeunes, de professionnels, d'associations (AJT, A.D.E.P.A.P.E 31) et du Défenseur des droits

Intermède radio animé par l'Association OaqAdl [On a Quelque Chose à dire]

**11h00** *Pause*

**11h15** **Conférence de presse**

**12h00** *Pause déjeuner libre*

**13h30** **Les Ateliers :**

● *Le vocabulaire, témoin des mutations de la protection de l'enfance*

● *Parcours individualisés et disparition du collectif ?*

● *La non-adhésion, prétexte à l'exclusion ?*

● *Evaluer, trier, sélectionner, pour mieux protéger ?*

**15h00** *Pause*

**15h15** **Restitution des ateliers en groupe plénier**

**16h15** **Synthèse de la journée par Christophe Daadouch**

**17h00** Clôture de la journée